

Chapitre 9 : Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?

Plan du cours

I) La construction européenne : un exemple unique d'intégration régionale

A. Les caractéristiques de l'intégration européenne

- 1) Un processus d'approfondissement
- 2) Un processus d'élargissement

B. Les effets positifs du marché unique sur la croissance

II) Un exemple de politique structurelle dans l'UE : la politique européenne de la concurrence

A. Objectifs et modalités de la politique de la concurrence

- 1) Objectifs de la politique de la concurrence européenne
- 2) Les modalités de la politique de la concurrence européenne

B. Les limites de la politique de la concurrence européenne

- 1) La politique européenne de la concurrence peut s'opposer à la politique industrielle et nuire à l'émergence de « grands champions »
- 2) La politique de la concurrence peut aboutir à la constitution d'oligopoles ayant des conséquences négatives

III) Les politiques conjoncturelles dans l'UE

A. Les politiques conjoncturelles et leur coordination

- 1) La politique monétaire
- 2) La politique budgétaire

B. La mise en œuvre des politiques conjoncturelles au sein de l'UE

- 1) Une politique monétaire unique menée par la BCE
- 2) Des politiques budgétaires nationales étroitement encadrées par les traités européens

C. Les difficultés de mise en œuvre des politiques conjoncturelles en Europe

- 1) Le défaut de coordination des politiques conjoncturelles dans un espace hétérogène
- 2) Des difficultés à faire face aux chocs asymétriques

Programme officiel

Objectifs d'apprentissage :

- Connaître les grandes caractéristiques de l'intégration européenne (marché unique et zone euro) ; comprendre les effets du marché unique sur la croissance.
- Comprendre les objectifs, les modalités et les limites de la politique européenne de la concurrence.
- Comprendre comment la politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur la conjoncture.
- Savoir que la politique monétaire dans la zone euro, conduite de façon indépendante par la Banque centrale européenne, est unique alors que la politique budgétaire est du ressort de chaque pays membre mais contrainte par les traités européens ; comprendre les difficultés soulevées par cette situation (défaut de coordination, chocs asymétriques).

Exemples de sujets de bac

EC1

- Quelles sont les caractéristiques de l'intégration européenne ?
- Présentez les avantages attendus du marché unique en Europe.
- Expliquez un effet du marché unique sur la croissance économique dans l'Union européenne.
- Quels sont les objectifs de la politique européenne de concurrence ?
- Présentez une limite de la politique européenne de la concurrence
- À l'aide d'un mécanisme, vous expliquerez comment la politique monétaire de la Banque centrale européenne peut agir positivement sur la conjoncture économique européenne
- Comment peut-on expliquer la difficulté à gérer les chocs asymétriques dans la zone euro ?



EC3

- Vous montrerez les effets du marché unique sur la croissance
- Vous montrerez que la mise en œuvre de la politique de la concurrence a des avantages
- Vous montrerez que la mise en œuvre de la politique de la concurrence a des limites
- Vous montrerez que la mise en œuvre des politiques économiques conjoncturelles dans la zone euro rencontre des difficultés.

Dissertation

- À quelles difficultés se heurtent les États membres de la zone euro pour conduire leurs politiques économiques conjoncturelles ?
- Quels sont les effets de la politique européenne de la concurrence ?
- Dans quelle mesure la politique monétaire et les politiques budgétaires peuvent-elles être efficaces dans la zone euro ?

Pistes pour le grand oral :

- La crise des subprimes et les difficultés de coordination des politiques conjoncturelles au sein de l'UE
- L'intégration européenne après le Brexit
- La crise sanitaire du Covid-19 et les difficultés de coordination des politiques conjoncturelles au sein de l'UE
- Les GAFA et la politique de la concurrence : l'UE peut-elle gagner face aux GAFA ?
- L'histoire des relations franco-allemandes dans la construction européenne.
- Faut-il vraiment libéraliser les services publics ?
- L'intégration européenne a-t-elle tenu ses promesses ?
- La zone euro a-t-elle un avenir ?
Vers une Europe sociale ?



Objectif d'apprentissage: Connaître les grandes caractéristiques de l'intégration européenne (marché unique et zone euro) ; comprendre les effets du marché unique sur la croissance.

Introduction :

Complétez le texte à trous à l'aide des mots suivants : euro-concurrence x2- marché- politiques- accords- monnaie

La construction européenne débute après la seconde guerre mondiale, des pays comme la France et l'Allemagne cherchent à instaurer une paix durable et misent sur des économiques pour y parvenir. Cela mène à la fin du XXème siècle à la mise en place d'un unique et à l'adoption d'une commune, constituant une forme d'intégration économique jusqu'à présent inédite dans l'histoire. La construction du cadre européen s'accompagne d'une évolution nécessaire des économiques. En effet, le bon fonctionnement du marché unique n'est possible qu'à la condition d'unifier les règles de la des différents pays engagés dans la construction européenne, ce qui implique de créer une politique de la partagée. L'adoption d'une seule monnaie, l'....., remplaçant les monnaies nationales, impose la construction d'un cadre institutionnel singulier mais qui soulève cependant quelques difficultés.

Document 1 : Les grandes étapes de la construction européenne



<https://www.dailymotion.com/video/xwt5mz>

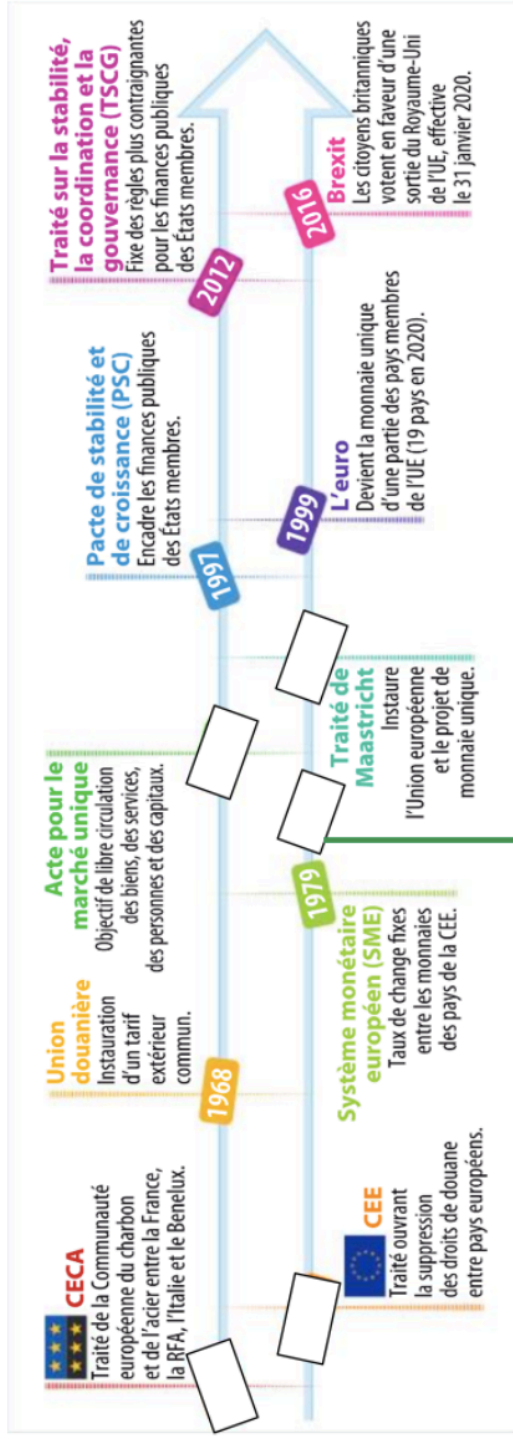
Question : A l'aide de la vidéo, complétez la frise chronologique suivante (dates) présentant les étapes de l'intégration européenne.

Document 2 : Les étapes de l'intégration de Béla Balassa

Questions :

Q1 : Complétez le schéma avec les noms des différentes étapes du processus d'intégration décrit par l'économiste Béla Balassa : *Marché commun-Zone libre-échange-Union économique et monétaire- Intégration économique totale- Union douanière*

Q2 : Quelles étapes de la frise du document 1 correspondent aux différentes étapes de la typologie de Béla Balassa ?



Signature des accords de Schengen

Instaure la libre circulation des personnes

1. Le processus d'intégration économique et politique

1 étape

.....
suppression des droits de douane entre les pays de la zone, mais chaque pays conserve sa politique commerciale extérieure vis-à-vis du reste du monde

2 étape

.....
+ les mêmes droits de douane pour tous les pays de la zone vis-à-vis de l'extérieur = politique extérieure commune
+ harmonisation sur les normes et les produits

3 étape

.....
+ la zone devient un marché commun. Les marchandises circulent librement mais aussi les services, les capitaux et la main-d'œuvre.

4 étape

.....
+ la zone se dote de politiques conjoncturelles communes et/ou coordonnées et d'une monnaie unique avec une politique monétaire unique

5 étape

.....
+ la zone se dote d'un exécutif unique, les décisions communes ne sont plus nécessairement prises à l'unanimité ; elle peut lever un impôt sur tous les pays de la zone et dispose d'un budget unique

Document pour le cours :

Un défi géopolitique

Une Europe qui n'a pas cessé de s'élargir depuis 1957...

- 1957 : 6 états fondateurs
- 1973 : 9 états
- 1981 : 10 états
- 1986 : 12 états
- 1995 : 15 états
(*réunification allemande en 1990)
- 2004 : 25 états
- 2007 : 27 états
- 2013 : 28 états

... à géométrie variable...

- € Zone Euro
- Espace Schengen
- 2019-2020 : Brexit, 27 états



Exercice 1 : Complétez le texte à l'aide des termes suivants : marché unique ; sociales ; élargissement ; Union économique et monétaire ; libre circulation ; zone euro ; économique.

Débutées en 1951 par la création de la CECA, les vagues successives d'_____ et d'approfondissement du processus d'intégration européen ont permis la construction d'un grand _____ d'environ 500 millions de consommateurs. Cependant, l'intégration économique européenne est un processus à plusieurs vitesses : si certains pays sont membres de l'_____ (UEM) (ou), d'autres pays n'en font pas partie et conservent encore leur propre monnaie. Enfin, si la dimension _____ de l'intégration européenne est relativement aboutie (des services et des personnes, monnaie unique), les dimensions politiques et _____ restent à renforcer

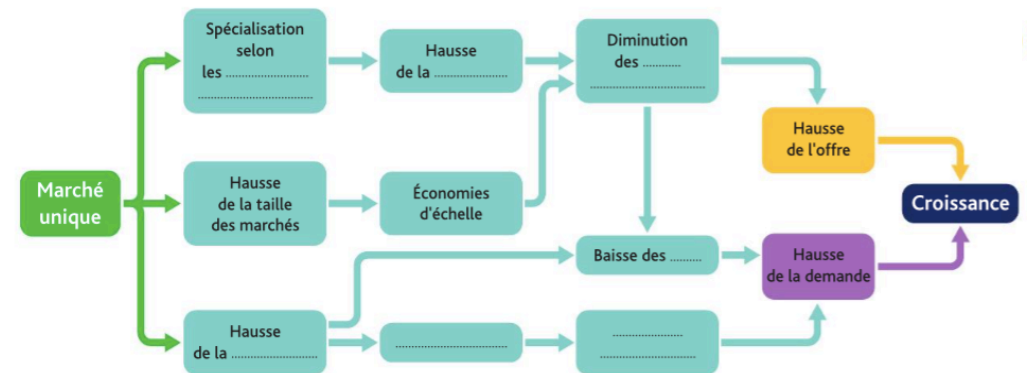
A. ... sur les producteurs et les consommateurs

« Selon la théorie économique, une intégration plus poussée des marchés aurait des avantages importants en termes de **productivité** et de bien-être des consommateurs. Premièrement, elle permettrait de bénéficier à plein des **avantages comparatifs**, chaque économie se spécialisant dans les biens qu'elle est la mieux à même de produire et les activités de fabrication étant réparties efficacement dans l'ensemble de l'Union européenne. Deuxièmement, un marché unique plus intégré accentuerait la **concurrence** entre les entreprises des différents pays, ce qui exercerait des pressions à la baisse sur les marges, et inciterait les entreprises à améliorer la qualité de leurs produits et à investir dans l'**innovation**. Troisièmement, les consommateurs disposeraient d'un **plus grand choix de biens**, offerts à un moindre **prix**. Quatrièmement, en abaissant les **coûts de production** et en encourageant les entreprises à être plus efficaces, un marché intégré rendrait les produits européens plus compétitifs sur les marchés mondiaux. »

OCDE, *Études économiques de l'OCDE : Union européenne 2012*, Éditions OCDE, 2012.

1. L'efficacité est l'aptitude à optimiser les moyens disponibles pour atteindre un résultat.

B. ... sur la croissance



Questions :

- Q1 : Quels sont les avantages du marché unique pour les consommateurs et pour les producteurs ? (document A)
- Q2 : Complétez le schéma du doc B avec les notions en gras du document A.

✎ **Entrainement EC1** : Vous montrerez que le marché unique peut avoir des effets positifs sur la croissance.

Objectif d'apprentissage: Comprendre les objectifs, les modalités et les limites de la politique européenne de la concurrence.

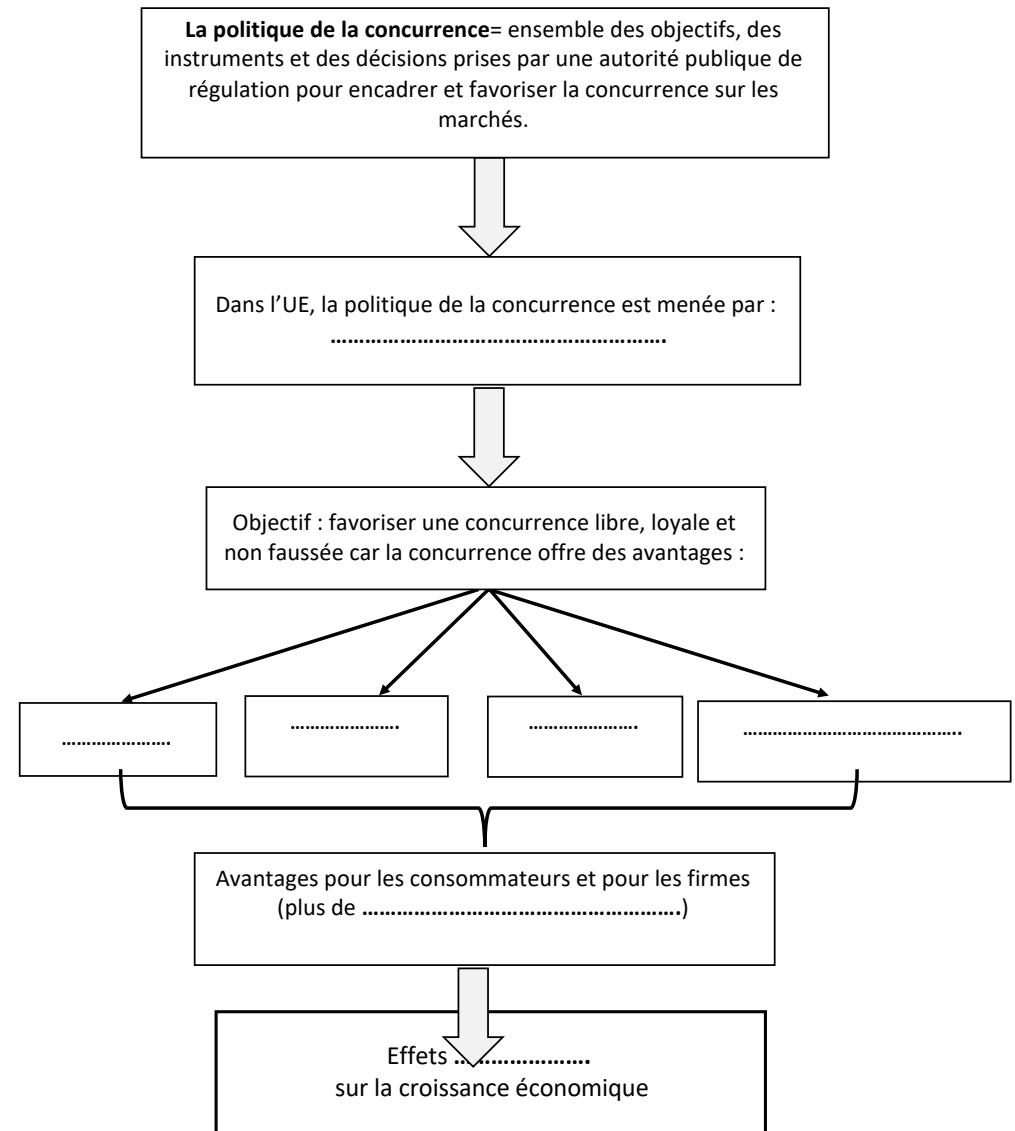
👉 **Exercice 2: Rappel de première** : QCM sur LearningApps



📄 **Document 4** : Les objectifs de la politique de la concurrence



Question : A l'aide de la vidéo, identifiez les avantages attendus d'une plus grande concurrence sur un marché et complétez le schéma suivant :



👉 Exercice 3 : Activité « experts » sur les modalités de la politique de la concurrence



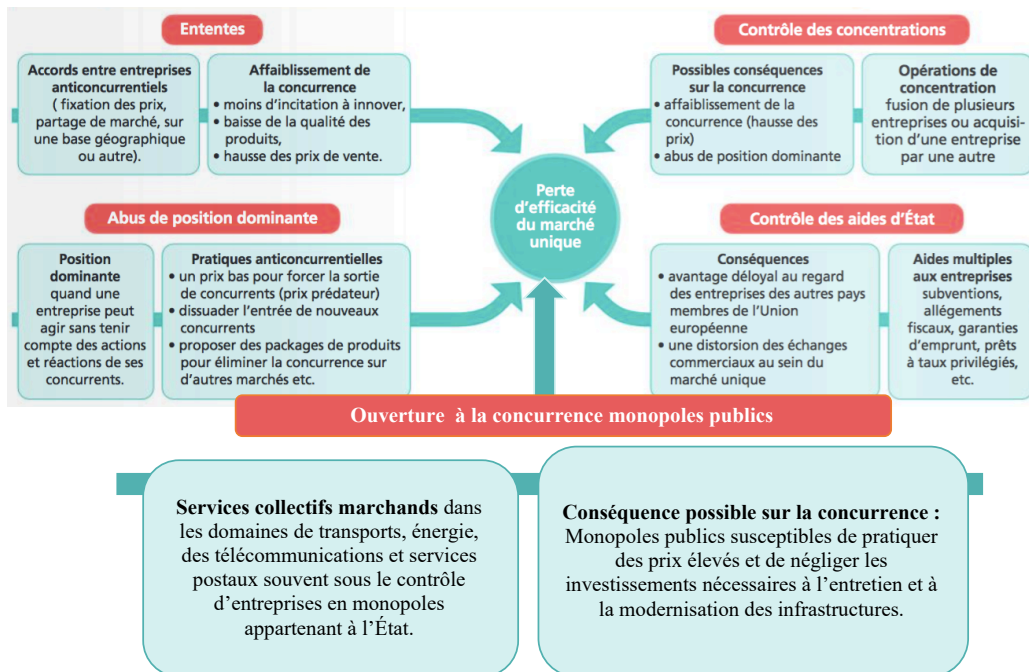
Par groupe de 5 élèves: A partir des documents qui vous ont été attribués et de recherches effectuées sur internet (vous pouvez utiliser votre téléphone), remplissez la carte mentale suivante sur les modalités de la politique de la concurrence. Un élève par groupe présentera à l'oral le travail effectué.

5 experts par groupe :

- La lutte contre les abus de position dominante- « Expert A »
- La lutte contre les ententes illicites- « Expert B »
- Le contrôle des fusions-acquisitions- « Expert C »
- Le contrôle des aides de l'État- « Expert D »
- L'ouverture à la concurrence de certains services publics- « Expert E »

📎 Documents communs à tous les groupes

📁 Document 5 : Les différents domaines de la politique de la concurrence¹



Magnard 2020-document modifié

📁 Document 6: Les modalités d'intervention de la Commission européenne

Ententes	Abus de position dominante	Contrôle des concentrations	Contrôle des aides d'État
<ul style="list-style-type: none"> Interdiction des cartels et des ententes, sanctions par des amendes¹sauf si accords produisant des avantages économiques (ex : recherche et développement). Politique de « clémence » pour les entreprises qui donnent à la Commission des preuves de l'existence d'un cartel. 	<ul style="list-style-type: none"> Position dominante : pas interdite en elle-même, seuls les abus le sont. De sa propre initiative ou à la suite d'une plainte, la Commission peut mener une enquête. Si abus, amendes¹. 	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle au-delà de seuils de chiffre d'affaires. Détermination par la Commission du « marché pertinent² », des produits et zones géographiques affectés par la concentration. Autorisation sans conditions ou sous conditions (de cessions d'actifs ou de technologies mis en commun...), ou interdiction de la concentration. 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de traitement des aides inférieures à 200 000 euros sur trois ans. Aides d'État non sanctionnées si elles servent l'intérêt public, bénéficient aux régions désavantagées, aux PME, à la protection de l'environnement, à la recherche, à la formation, à l'emploi et la culture. Interdiction des aides qui faussent la concurrence et obligation de rembourser.

Note : La politique européenne de la concurrence relève de la compétence exclusive de la Commission européenne, une des principales institutions de l'Union européenne, avec le Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen et le Conseil européen.

- Les sanctions pour ententes et abus de position dominante peuvent représenter jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires mondial de chaque entreprise concernée.
 - Marché à l'intérieur duquel s'exerce la compétition.
- Magnard, 2020.

Ouverture à la concurrence monopoles publics

- Encouragement à ouvrir à la concurrence les marchés dans les secteurs des transports, de l'énergie, distribution eau des services postaux et télécommunications.
- Séparation gestion, entretien des infrastructures et fourniture des services.
- Certains services essentiels (électricité, services postaux et transport ferroviaire) sont toujours assurés par des entreprises publiques et font l'objet d'une réglementation particulière (services d'intérêt général-SIEG)
- Outil : Directives européennes

Magnard 2020-document modifié

📁 Document 7 :



◆ Document Expert «Lutte contre les abus de position dominante»

📁 Document 8 : Google sanctionné pour abus de position dominante

Google devra bien payer une amende de 4,1 milliards d'euros à la justice européenne pour non-respect de la concurrence

La multinationale, coupable d'avoir abusé de la position dominante de son système d'exploitation Android, a échoué à faire annuler cette amende record. La multinationale Google a échoué, mercredi 14 septembre, à faire annuler une amende record de 4,3 milliards d'euros infligée en 2018 par l'Union européenne (UE) pour avoir abusé de la position dominante de son système d'exploitation Android, selon un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne[...]Bruxelles reproche notamment à Google d'avoir forcé des fabricants de téléphones et de tablettes utilisant son système d'exploitation à préinstaller son moteur de recherche et son navigateur (Chrome) pour éliminer des concurrents. Le système Android est utilisé sur environ 80 % des appareils mobiles dans le monde.

« Le tribunal confirme dans une large mesure la décision de la Commission selon laquelle Google a imposé des restrictions illégales aux fabricants d'appareils mobiles et aux opérateurs de réseaux mobiles, afin de consolider la position dominante de son moteur de recherche », détaille le tribunal dans un communiqué.

Le groupe californien juge l'accusation infondée. Il avait saisi la justice européenne pour réclamer l'annulation de l'amende, la plus élevée jamais décidée par l'autorité de la concurrence à Bruxelles (même après la réduction proposée par le tribunal) [...]

L'affaire constitue l'un des trois gros contentieux ouverts par Bruxelles contre Google, dont les pratiques sont aussi contestées aux Etats-Unis et en Asie.

- En 2017, la Commission avait infligé une amende de 2,4 milliards d'euros à Google pour pratiques anticoncurrentielles sur le marché des comparateurs de prix. Cette amende avait été confirmée en novembre 2021. Google avait ensuite annoncé qu'il faisait appel.
- En 2019, l'exécutif européen avait encore réclamé 1,5 milliard d'euros à Google pour des infractions à la concurrence imputées à sa régie publicitaire, AdSense.



Source : Le Monde avec AFP, 14 septembre 2022

📁 Document 8 BIS : Sony sanctionné pour abus de position dominante

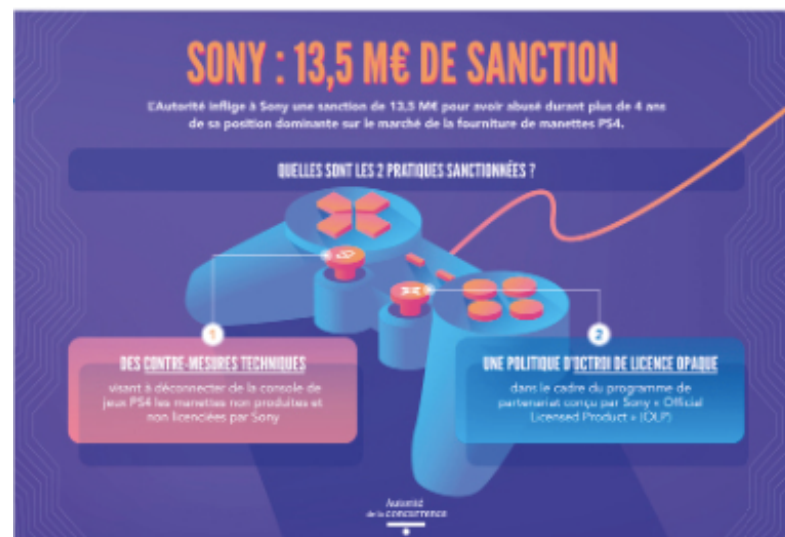
L'Autorité de la concurrence a sanctionné Sony (quatre sociétés du groupe, dont la maison mère japonaise) pour avoir abusé, pendant plus de quatre ans, de sa position dominante sur le marché des manettes de jeux vidéo pour consoles PlayStation 4.

Deux pratiques ont été mises en cause. D'une part, à partir de novembre 2015, Sony a mis en place un dispositif de contre-mesures techniques visant à lutter contre la contrefaçon. Toutefois, ce système a eu pour effet de perturber le bon fonctionnement des manettes fabriquées par des entreprises tierces [...] Si l'Autorité reconnaît la légitimité de la lutte contre la contrefaçon, elle considère néanmoins que ces mesures étaient disproportionnées[...]. D'autre part, Sony a adopté une politique d'octroi de licences jugée opaque, qui a, dans plusieurs cas, empêché les entreprises concurrentes de commercialiser des manettes compatibles [...]

Selon l'Autorité, la combinaison de ces deux pratiques a fortement nui à l'image de marque des fabricants concurrents, tant auprès des consommateurs que des distributeurs, et a freiné leur développement sur le marché, pouvant même conduire à leur éviction.

En conséquence, une sanction de 13 527 000 euros a été prononcée, solidairement à l'encontre de trois filiales ainsi que de la société mère du groupe Sony.

Source : autoritedelaconcurrence.fr, 20 décembre 2023



◆ Document Expert « Contrôle des fusions-acquisitions »

📁 Document 9 : Le contrôle des concentrations

La Commission européenne a rejeté mercredi le projet de fusion¹ entre Alstom et Siemens, censé créer un champion européen du ferroviaire avec le soutien de Paris et Berlin face à la concurrence internationale, notamment chinoise. Selon la Commission, la fusion aurait notamment porté atteinte à la concurrence sur les marchés des systèmes de signalisation et des trains à très grande vitesse (TGV). L'entité issue de la fusion serait ainsi devenue le « leader incontesté » sur plusieurs marchés de la signalisation des grandes lignes et des lignes urbaines et aurait réduit « de façon significative » la concurrence pour le matériel roulant TGV, au détriment des clients européens... « L'intérêt pour cette fusion a été très important de la part de l'Allemagne et de la France, mais il y a 26 autres pays qui eux aussi ont un intérêt pour ce marché », a souligné Margrethe Vestager lors d'une conférence de presse. « Ce n'est pas seulement ceux qui crient le plus fort qu'il faut écouter ». [...] « Aucun fournisseur chinois n'a jamais participé à un appel d'offres en matière de matériel de signalisation en Europe ou fourni un seul train à très grande vitesse à l'extérieur de la Chine », a-t-elle ajouté, estimant qu'il n'y a aucune perspective d'entrée des Chinois sur le marché européen dans un avenir prévisible.

Source : « Bruxelles refuse la fusion entre Alstom et Siemens », www.latribune.fr, 6 février 2019.

¹ Les fusions sont une des formes de concentration.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Seulement **0,5 % des fusions ont été refusées** depuis 1990 par la Commission européenne. Depuis 2009, **96 % des concentrations ont été autorisées** sans condition par la Commission européenne.

◆ Document Expert « Lutte contre les ententes illicites »

📁 Document 10 : De lourdes amendes pour le cartel des armateurs et équipementiers automobiles

La Commission européenne a sanctionné, pour avoir participé à un cartel¹, plusieurs équipementiers automobiles, notamment Bosch et Continental, ainsi que quatre armateurs transportant des véhicules. Ces derniers ont écopé d'amendes d'un montant total de 395 millions d'euros.

Le suédois WWL-EUKOR a été condamné à la plus lourde sanction (207 millions d'euros), suivi du japonais NYK (près de 142 millions d'euros) et « K » Line (39 millions d'euros), ainsi que du chilien CSAV (7 millions d'euros).

Le japonais MOL, qui avait révélé l'existence de cette entente, a bénéficié d'une immunité totale, évitant ainsi une amende de près de 203 millions d'euros.

Pendant près de six ans, d'octobre 2006 à septembre 2012, ces cinq entreprises de transport ont constitué une entente sur le marché du transport en haute mer de voitures neuves, de camions neufs et d'autres véhicules de grande taille (comme des moissonneuses-batteuses et des tracteurs), sur différentes liaisons entre l'Europe et d'autres continents.

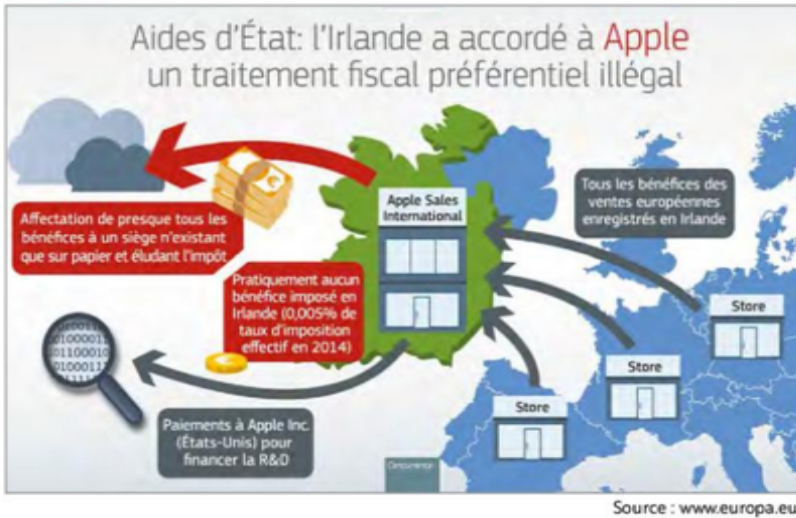
Ces entreprises « coordonnaient les prix, se répartissaient la clientèle et échangeaient des informations commercialement sensibles [...] ».

Source : « Cartel : armateurs et équipementiers automobiles écopent de lourdes amendes de l'UE », *Agence France Presse*, 21 février 2018.

¹ Un cartel est une entente entre plusieurs entreprises visant à fausser la concurrence.

◆ Document Expert « Contrôle des aides d'État »

📁 Document 11: L'Exemple de l'État Irlandais et d'Apple



La Commission européenne condamne l'État irlandais à faire payer à Apple 13 milliards d'euros pour lui avoir fait bénéficier d'un traitement fiscal préférentiel. Les entreprises concluent une transaction fiscale anticipée avec les gouvernements des États membres de l'UE, ce qui leur permet d'obtenir un taux d'imposition sur les sociétés beaucoup plus faible que le taux d'imposition en vigueur

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les **aides d'État** font l'objet d'une autorisation uniquement au-dessus de 200 000 euros. Il existe des exemptions comme les aides à la formation, à l'emploi et à l'investissement en faveur des PME, à la création de petites entreprises par les femmes, les aides aux régions en difficulté ou en retard de développement, en cas de catastrophes naturelles...

◆ Document Expert « Ouverture à la concurrence de certains monopoles publics »

📁 Document 12: La libéralisation du secteur de l'électricité



Source : www.selectra.info.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les **industries en réseau** recouvrent toutes les activités qui supposent l'utilisation d'un réseau de distribution : transport aérien, ferroviaire, télécommunications, électricité, gaz, La Poste.

◆ Document supplémentaire

Quelques définitions :

Politique de la concurrence : ensemble des objectifs, des instruments et des décisions prises par la Commission européenne pour encadrer et favoriser la concurrence sur les marchés.

Pouvoir de marché : capacité à influencer un marché en sa faveur en agissant sur les prix et /ou les quantités offertes.

Cartel de producteurs : groupement de producteurs qui s'entendent de façon illégale (fixation d'un prix commun, répartition des marchés, etc.) pour limiter la concurrence et exercer un pouvoir de marché.

Abus de position dominante : fait pour une entreprise d'abuser de sa position de force sur un marché pour imposer des prix élevés aux consommateurs et/ou dresser des barrières à l'entrée du marché.

Programme de clémence : Le programme de clémence figure parmi les outils de détection à la disposition des autorités qui peuvent accorder aux entreprises un traitement favorable (immunité totale ou partielle de l'amende encourue) si elles dénoncent leur appartenance passée ou actuelle à une entente.

Fusion-acquisition : opération par laquelle des entreprises se rapprochent pour ne former qu'une seule entité.

Prix prédateurs : vendre à un prix inférieur à ses coûts de production pour éliminer les concurrents)

Ventes liées : lorsqu'une entreprise ne vend un produit qu'à condition que le client n'achète également un autre de ses produits.

Monopole naturel : situation largement déterminée par des conditions techniques de production ne permettant pas, dans le long terme, à plusieurs entreprises de se maintenir sur un marché. Un seul producteur est plus efficace que plusieurs et il est jugé légitime qu'il soit public pour éviter que l'entreprise en monopole n'en profite pour pratiquer des prix élevés. Pour la SNCF par exemple, la gestion du réseau reste un monopole, mais la SNCF est mise en concurrence pour l'exploitation du réseau.

Synthèse : Les modalités de la politique de la concurrence

Domaines	Explications	Moyens d'action	Exemples
Lutter contre les abus de position dominante			
Lutter contre les ententes illicites			

Contrôle des fusions-acquisitions			
Contrôle des aides d'État			
Ouverture des monopoles publics à la concurrence			

Document 13: Le mariage Alstom Siemens déraile – 6 février 2019

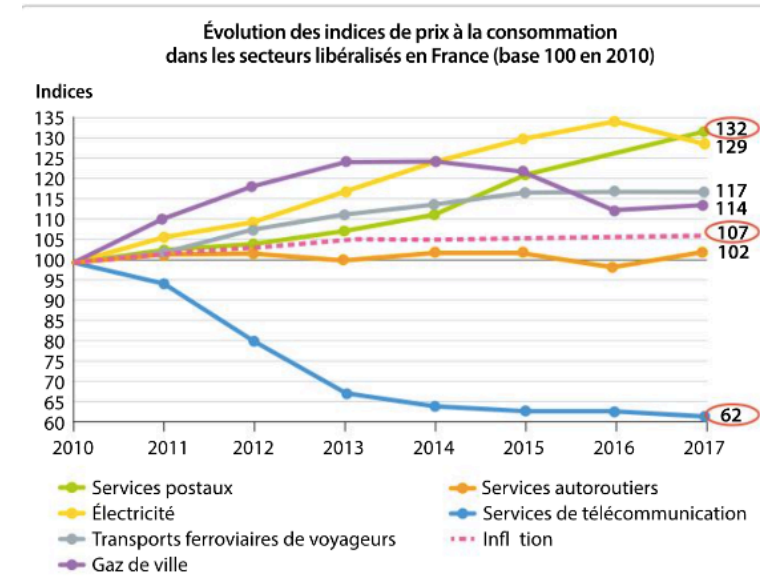


Questions :

Q1 : Quel était le projet entre Alstom et Siemens ? Quels sont les arguments utilisés par les gouvernements français et allemand pour favoriser cette fusion-acquisition ?

Q2 : Pourquoi la Commission européenne a refusé ce projet ?

Document 14 : La libéralisation ne bénéficie pas toujours aux consommateurs



Source : Données INSEE

Questions :

Q1 : Que signifient les données entourées ?

Q2 : A l'aide de données du document, vous montrerez que la libéralisation de monopoles publics ne profite pas toujours aux consommateurs.

👉 **Exercice 4 : Complétez le texte à trous suivant avec des connecteurs logiques.**

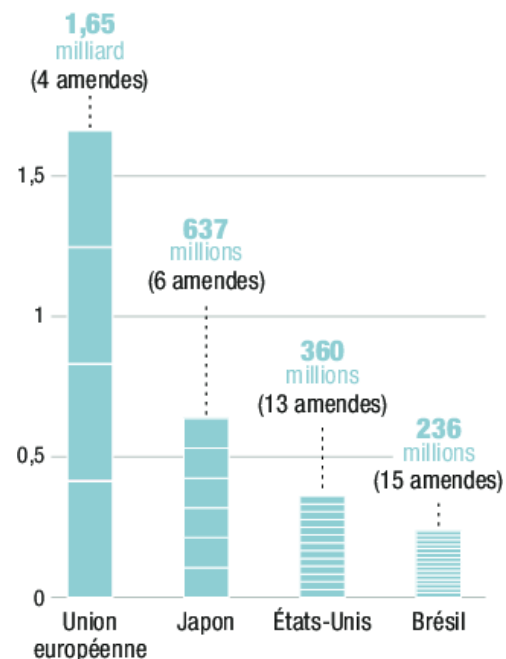
Une des limites de la politique de la concurrence européenne concerne sa difficulté à répondre aux nouveaux enjeux liés au développement du numérique. la politique européenne de la concurrence peine à faire face à l'essor des plateformes numériques, essentiellement américaines (GAFAM : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) et chinoises (BATX : Baidu, Alibaba, Tencent, Xiamoi). Ces entreprises sont en situation d'oligopole et ont même tendance à acquérir une position de monopole., Google concentre à lui seul plus de 90% des recherches sur internet. La concurrence est donc considérablement affaiblie ce qui peut être un frein à l'innovation., la puissance de ces entreprises peut désinciter de nouvelles entreprises, plus petites, à innover pour les concurrencer, craignant de ne pas rentabiliser leurs investissements.

....., les services vendus par ces géants du web sont dématérialisés donc difficiles à localiser ou facilement vendables depuis n'importe quel pays. Ces grandes entreprises vont donc faire remonter leur chiffre d'affaires vers des pays avec un faible taux d'imposition. de Google, Apple ou encore Facebook qui ont profité d'un plus faible taux d'imposition des sociétés en Irlande que dans d'autres pays de l'UE (le « Double Irish » qui soulignait le fait que l'implantation en Irlande n'est qu'une doublure). Cette situation crée des conditions de concurrence défavorables et prive certains États membres de recettes fiscales.

....., le développement de l'économie numérique génère de nouveaux enjeux concernant la politique de la concurrence européenne qui s'est dotée récemment de nouveaux outils de régulation comme le Digital Market Act (DMA) et le Digital Service Act (DSA)

📝 **Entraînement au bac : EC2 : Étude d'un document (6 points)**

Amendes infligées par les autorités anti-trust contre les cartels dans le monde en 2019 (en milliards de dollars et en nombre d'amendes)



Source : www.usinenouvelle.com, 2021.

Questions :

1. À l'aide du document, vous comparerez les amendes infligées contre les cartels par l'Union européenne et par les États-Unis. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous présenterez les objectifs de la politique européenne de la concurrence. (4 points).

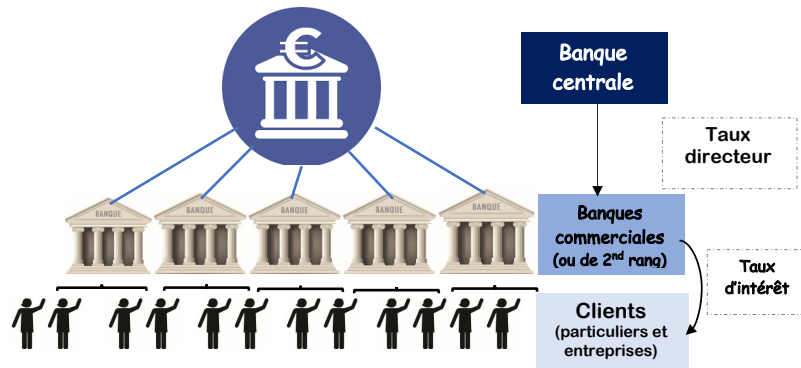
Objectif d'apprentissage: Comprendre comment la politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur la conjoncture.

Document 15 : La politique monétaire conventionnelle



Questions :

- Q1 : Qu'est-ce que la politique monétaire conventionnelle ? non conventionnelle ?
 Q2 : Quel est le principal instrument de la politique monétaire conventionnelle est-elle mise en œuvre ?
 Q3 : Réalisez un schéma montrant le mécanisme d'une politique monétaire de relance. Idem pour la politique monétaire de rigueur.
 Q4 : Qui met en œuvre la politique monétaire dans la zone euro ?
 Q5 : Quel est l'objectif principal de la politique monétaire conventionnelle dans la zone euro ?



Chaque banque commerciale a un compte à la banque centrale.

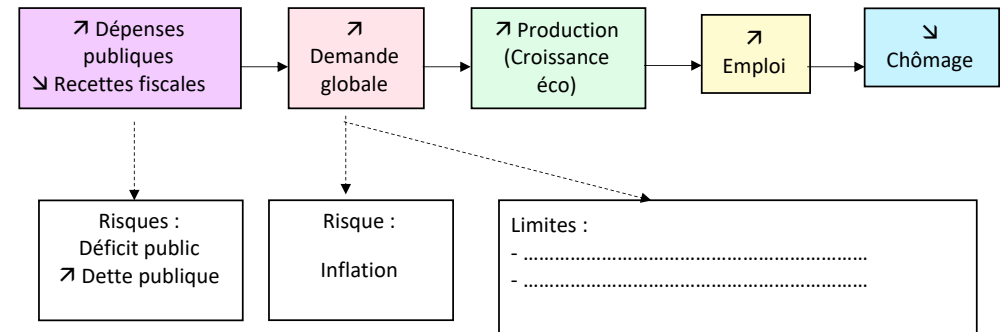
- La banque centrale prête de l'argent aux banques de 2nd rang en appliquant un taux directeur
 - Les banques de 2nd rang prêtent de l'argent aux clients en appliquant un taux d'intérêt
- ⇒ + le taux directeur est élevé, + les taux d'intérêts seront élevés

Document 16 : La politique monétaire non conventionnelle



Question : Quels sont les instruments non conventionnels de la politique monétaire dans la zone euro ?

Document 17 : Les effets d'une politique de relance



Questions :

- Q1 : Donnez des exemples de mesures permettant d'augmenter les dépenses publiques et de mesures permettant de réduire les recettes fiscales.
 Q2 : Comment une relance budgétaire stimule-t-elle la croissance ?
 Q3 : Qu'est-ce qui peut limiter l'efficacité d'une politique de relance ? Complétez le schéma

Exercice 5 :

A l'aide du document 17, réaliser un schéma montrant les effets d'une politique budgétaire de rigueur.

Objectif d'apprentissage: Savoir que la politique monétaire dans la zone euro, conduite de façon indépendante par la Banque centrale européenne, est unique alors que la politique budgétaire est du ressort de chaque pays membre mais contrainte par les traités européens ; comprendre les difficultés soulevées par cette situation (défaut de coordination, chocs asymétriques).

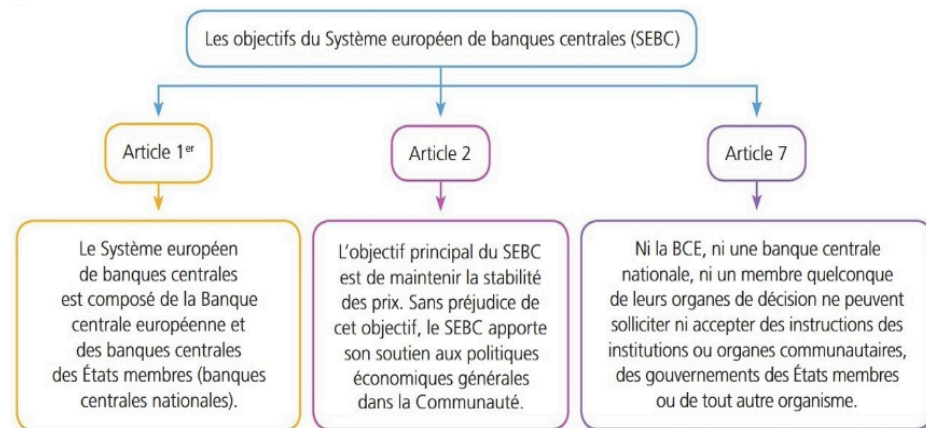
B. La mise en œuvre des politiques conjoncturelles au sein de l'UE

1) Une politique monétaire est unique et menée par la BCE

Dans l'Union européenne, depuis la création de l'euro, la politique monétaire est unique c'est-à-dire identique pour tous les pays membres de la zone euro. Elle est menée par la **BCE (Banque centrale européenne)** de manière indépendante c'est-à-dire :

- qu'elle ne peut recevoir aucune injonction de l'UE ou des autorités nationales
- qu'elle dispose de son propre budget.

Son objectif prioritaire est la lutte contre l'inflation (qui prime sur les objectifs de croissance et d'emploi). Concrètement, la BCE veille à maintenir l'inflation à un niveau inférieur à, mais proche de, 2% par an à moyen terme.

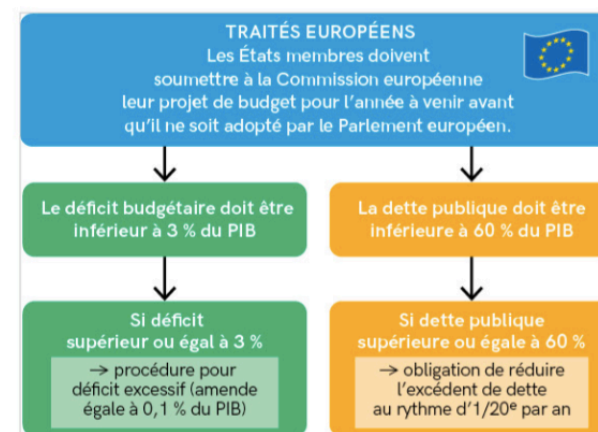


2) Des politiques budgétaires nationales mais étroitement encadrées par les traités européens

Dans l'UE, les politiques budgétaires sont nationales : chaque Etat membre utilise sa politique budgétaire pour réguler la conjoncture du pays.

Mais ces politiques budgétaires sont contraintes par des traités européens :

- Le Traité d'Amsterdam signé en 1997 a permis d'adopter le Pacte de stabilité et de croissance qui impose aux pays membres de l'UE :
 - Une dette publique < 60% du PIB
 - Un déficit public < 3 % du PIB



✂ DÉFINITIONS

Déficit public : montant des dépenses des administrations publiques qui ne sont pas couvertes par les recettes publiques.

Dette publique : ensemble des emprunts effectués par un État pour financer le déficit public.

→ En cas de non-respect des règles du PSC, un État doit présenter un plan de redressement et peut des sanctions financières sont prévues.

- En 2012, la plupart des États membres ont signé un « **Pacte budgétaire européen** » officiellement appelé « **Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG)** » :
 - les pays s'engagent à voter chaque année des budgets en équilibre ou en excédent
 - Le déficit structurel (le niveau du déficit qui ne tiendrait pas en compte de la conjoncture) ne devra plus dépasser 0,5% du PIB.

- **Le semestre européen** est un processus annuel de surveillance et de coordination des politiques économiques et budgétaires des États membres de l'Union européenne mis en place après la crise de 2008.

Le semestre européen se déroule sur environ 6 mois (d'où son nom) :

1. Début d'année (janvier) : orientation européenne. La Commission européenne publie une analyse de la situation économique de l'UE et fixe les grandes priorités (croissance, emploi, finances publiques...).
2. Printemps : plans nationaux. Chaque État envoie un programme de stabilité (ou de convergence) → pour les finances publiques (déficit, dette) un programme national de réformes → pour les politiques économiques
3. Analyse et recommandations (mai-juin) : La Commission examine ces programmes et propose des recommandations spécifiques par pays.
4. Validation politique (été) : Le Conseil de l'Union européenne adopte officiellement ces recommandations.
5. Mise en œuvre (automne) : Les États doivent intégrer ces recommandations dans leurs budgets et politiques nationales.

Pourquoi est-il nécessaire d'instaurer des règles d'encadrement des politiques budgétaires des États membres de la zone euro ?

Si de telles règles ne contraignaient pas les États membres, certains adopteraient des politiques budgétaires trop laxistes (trop de déficits et alourdissement du poids de la dette) :

- Risque d'un effet boule de neige de la dette aux conséquences dramatiques : il s'agit d'un cercle vicieux d'auto-alimentation de la dette. Une dette importante implique le versement d'intérêts considérables aux prêteurs. Pour payer les intérêts, l'État peut alors emprunter à nouveau ce qui, à son tour, conduira à un niveau d'intérêts encore plus important, etc.
- Risque d'inflation (car hausse de la demande > offre) qui entame la bonne conduite de la politique monétaire et l'indépendance de la BCE et qui serait obligée d'augmenter ses taux.

A retenir :

- La **politique conjoncturelle** est constituée de la **politique monétaire** et de la **politique budgétaire** → La **politique monétaire** consiste à influencer les taux d'intérêt (politique conventionnelle) dans le but de stimuler la demande pour favoriser la croissance et l'emploi (**politique de relance**) ou de réduire la demande pour limiter l'inflation (**politique de rigueur**).
- La **politique budgétaire** consiste à augmenter à moduler le volume des dépenses et recettes publiques dans le but de stimuler la demande afin de favoriser la croissance et l'emploi (**politique de relance**) ou de réduire la demande pour limiter l'inflation (**politique de rigueur**).
- Tous les pays membres de la zone euro sont soumis à la **même politique monétaire**. Elle est mise en œuvre par la BCE, institution indépendante dont l'objectif principal est la stabilité des prix.
- Dans l'UE, chaque État membre a le contrôle de sa politique budgétaire mais **elle est encadrée et contrôlée par des traités européens** qui mettent en place des règles et des sanctions.

👉 Exercice 6: Policy-mix : une coordination conjoncturelle difficile ?

Le *policy mix* est la combinaison des politiques budgétaire et monétaire dans une zone intégrée. Quatre combinaisons sont possibles.

	Politique monétaire	restrictive	expansive
Politique budgétaire			
expansive		1	2
restrictive		3	4

1 • Complétez le schéma avec les termes suivants.
 ↘ Demande globale – ↘ Taux d'intérêt directs et outils non conventionnels (dont le *Quantitative easing*) – ↘ Consommation et investissement – ↗ Demande globale – ↗ Production – ↘ Production – ↘ Dépenses publiques et/ou ↗ Prélèvements obligatoires – ↗ Demande de crédits

2 • À l'aide du schéma, justifiez le titre de l'activité.

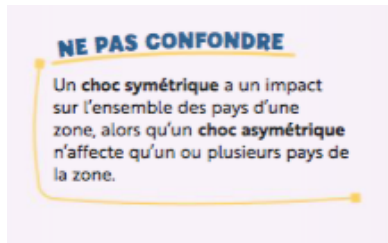
📁 Document 18 : Comprendre l'hétérogénéité des pays européens

	Taux d'inflation (en %)		Taux de croissance (en %)		Taux de chômage (en % des actifs)		Dette publique (en % du PIB)	
	2019	2023	2019	2023	2019	2023	2019	2023
France	0,9	5,1	1	-0,1	8	7,3	94,7	111,9
Allemagne	1,9	6,5	1,5	-0,1	3,4	3,1	59,6	64,6
Espagne	1,7	2,1	2,4	0,3	15,3	12	98,2	111,2
Irlande	0,7	4,6	8,2	-1,9	5,8	4,7	57,1	43,1
Grèce	0,8	3,5	1,9	0,0	19,3	9,6	98,2	166,5

Questions :

- Q1 : Rédigez une phrase présentant la signification des données entourées (France 2019)
- Q2 : Quel pourrait être le type de politique monétaire souhaité par l'Allemagne en 2019 ? Pourquoi ?
- Q3 : Quels pays pourraient être affectés négativement par ce type politique ? Pourquoi ?
- Q4 : Quels pays pourraient vouloir mettre en place une politique de relance budgétaire en 2024 ? Le peuvent-ils ?

👉 Exercice 7 :



Les exemples suivants sont-ils des chocs symétriques ou asymétriques ? Cochez la bonne réponse

	Choc symétrique	Choc asymétrique
Hausse du prix du pétrole		
Hausse du cours de l'euro		
Inondations en France		
La crise des subprimes		
La canicule de 2003		
Les attentats de 2015		
La covid-19		

👉 Exercice 8 :

Les pays A et B sont membres de la zone euro. Le pays A, très endetté, a dû se résoudre à augmenter fortement les impôts, ce qui a fait augmenter le chômage. Le pays B, qui jouit de finances saines, a décidé d'accorder des aides aux ménages et aux entreprises pour qu'ils puissent consommer et investir.

Questions :

Q1 : Quelles sont les conséquences économiques prévisibles pour les deux pays si la Banque centrale européenne décide de mener une politique monétaire de relance ? Si la Banque centrale européenne décide de mener une politique monétaire de rigueur ?

Q2 : Que permet de montrer cet exemple ?

👉 Exercice 9 : Complétez le texte avec les mots suivants : politique monétaire • déficit • unique • chocs asymétriques • règles budgétaires • défauts de coordination • nationale.

Dans la zone euro, la politique monétaire est _____ et conduite de façon indépendante par la BCE, alors que la politique budgétaire est _____ mais contrainte par des _____. En effet, le budget européen est très limité et les institutions de l'UE ne peuvent pas connaître de _____ ni emprunter pour le financer. Cette situation entraîne des _____. La stabilisation de l'activité économique repose sur la seule _____, alors que les politiques budgétaires sont incapables de faire face à des _____.

📝 Entraînement EC2 : Étude d'un document (6 points)-Sujet métropole 2024 J1

Taux d'inflation et taux de chômage dans les pays de la zone euro

Pays	Taux d'inflation annuel en mai 2023 en %	Taux de chômage en mai 2023 en %
Zone euro	6,1	6,5
Pays Bas	6,8	3,5
France	6,0	7,0
Allemagne	6,3	2,9
Espagne	2,9	12,7
Italie	8,0	7,6
Lettonie	12,3	5,7
Grèce	4,1	10,8

Source : D'après Eurostat, 2023.

Questions :

- À l'aide du document, vous comparerez les amendes infligées contre les cartels par l'Union européenne et par les États-Unis. (2 points)
- À l'aide du document et de vos connaissances, vous présenterez les objectifs de la politique européenne de la concurrence. (4 points)